

Note de cadrage Bourses France Excellence Eiffel 2027

Volet Doctorat

À destination des candidat.es

I. Objectifs et conditions d'attribution de la bourse France Excellence Eiffel

Le programme de bourses Eiffel est un outil développé par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères afin de permettre aux établissements français d'enseignement supérieur d'attirer les meilleurs étudiants étrangers dans des formations diplômantes en doctorat.

Il permet de former les futurs décideurs étrangers, des secteurs privé et public, dans les domaines d'études prioritaires suivants.

Champs disciplinaires concernés par l'appel

- Les sciences et techniques :
 - Biologie et santé
 - Transition écologique
 - Mathématiques et numérique
 - Sciences de l'ingénieur et de l'ingénierie
- Les sciences humaines et sociales :
 - Histoire, langue et civilisation française
 - Droit Sciences politiques
 - Economie Gestion

Conditions de soumission de la candidature

La candidature à la Bourse Eiffel 2027 devra être soumise via un seul établissement d'enseignement supérieur français.

Conditions d'éligibilité :

Ce programme est réservé aux candidats :

- âgés de 35 ans maximum en date du 31 mars 2027 ;
- de nationalité étrangère uniquement (les candidats binationaux dont l'une des nationalités est française ne sont pas éligibles) ;
- de niveau Master ou équivalent, souhaitant être inscrits en thèse en 2027/2028 ;
- dont le séjour doit débuter entre le 1^{er} septembre et le 30 novembre 2027.

Financement :

Le séjour est financé par la bourse seulement pour les périodes qui se déroulent en France (<https://www.campusfrance.org/fr/droits-et-obligations-du-boursier-eiffel>).

Les boursiers Eiffel perçoivent **une allocation mensuelle d'un montant de 2 000€** à laquelle s'ajoute la prise en charge directe de plusieurs prestations :

- **Les droits d'inscriptions** à l'université ;
- **Transport international** : un titre de transport international comprenant un billet d'avion aller et retour Pays d'origine – France ;
NB : un seul voyage aller/retour sera pris en charge y compris pour les doctorants ayant indiqué dans le dossier de candidature une bourse de séjour fractionnée.
- **Transport national** : le parcours entre les aéroports desservis par les lignes internationales les plus proches du domicile du boursier à l'étranger et de son lieu d'affectation ;
- **La protection sociale Campus France**, pour les non ressortissants de l'Espace économique européen ;
- **La complémentaire santé** (mutuelle) ;
- **Des activités culturelles.**

Durée de la bourse :

La bourse Eiffel est attribuée pour une durée de 12 à 36 mois :

- **12 mois maximum** pour une inscription en 2^{ème} ou 3^{ème} année de doctorat ;
- **18 mois maximum** : pour une inscription en 1^{ère} ou 2^{ème} année de doctorat ;
- **36 mois maximum** pour une inscription en 1^{ère} année, uniquement pour les primo-arrivants

Récapitulatif :

	Lieu de résidence au moment de la candidature	Projet incluant une codirection ou une cotutelle	Année d'inscription envisagée à l'UGA
Bourse de 36 mois	A l'étranger (primo-arrivant)	• codirection : possible • cotutelle : exclue	1 ^{ère} année
Bourse de 18 mois	France ou étranger (prioritairement)	Obligatoirement	1 ^{ère} ou 2 ^{ème} année
Bourse de 12 mois	France ou étranger (prioritairement)	Obligatoirement	2 ^{ème} ou 3 ^{ème} année

Sont exclues :

- Les candidatures ayant déjà fait l'objet d'un refus au titre de l'AAP Eiffel du volet doctorat par le passé.

II. Calendrier

Le candidat devra :

1. Télécharger la réglementation lauréats Eiffel 2027 : www.campusfrance.org/fr/eiffel
2. Compléter le dossier de candidature UGA dûment signé, en lien avec son laboratoire d'accueil (directeurs de laboratoire et de thèse) et la direction de son école doctorale.

3. Compléter le document intitulé « [Dossier de bourse d'études – Informations importantes et engagements du futur boursier](#) » ;
4. Transmettre le dossier de candidature accompagné des pièces jointes requises (**un fichier par pièce**) à l'adresse phd-international@univ-grenoble-alpes.fr **au plus tard le mardi 1^{er} décembre 2026**.

Calendrier interne :

1. Une commission de présélection interne se tiendra dans **la semaine du 7 décembre 2026** ;
2. L'annonce des résultats de la commission de présélection sera effectuée **la semaine du 14 décembre 2026**.
3. L'annonce des lauréats sera effectuée par Campus France à compter **d'avril 2027**.